

Le Festival Les Chorégies d'Orange recherche sa Directrice ou son Directeur
--

Créé en 1869, Les Chorégies d'Orange sont le plus ancien des festivals de musique en France. L'année 2019 a marqué les 150 ans du festival.

Cette manifestation populaire est un événement de tout premier plan dans le paysage culturel régional et national qui met en valeur un site exceptionnel inscrit au patrimoine mondial de l'humanité : le Théâtre antique d'Orange à l'acoustique unique et la jauge de plusieurs milliers de spectateurs.

Le festival, axé depuis une cinquantaine d'années sur la diffusion de grands ouvrages lyriques du répertoire s'est ouvert à des propositions pluridisciplinaires avec l'intention de faire découvrir, partager et démocratiser des propositions artistiques exigeantes. Il développe un programme éducatif et de médiation sur le territoire grâce notamment au projet pédagogique *Pop the opéra*.

Le festival entend concilier une ambition artistique d'excellence avec une volonté forte d'accessibilité en conciliant des publics différents : mélomanes ou peu familiers de l'opéra mais sensibles à l'expérience esthétique et à la puissance du site. Cette ambition suppose une approche renouvelée : une dramaturgie du spectacle pensée pour la grande jauge, un lien émotionnel fort avec les spectateurs, et une attention portée à la diversité sociale et générationnelle du public.

La nouvelle direction s'attachera également à renforcer l'ancrage et le rayonnement territorial au travers de partenariats renforcés avec les opérateurs régionaux et la poursuite d'une politique d'action culturelle et de médiation tout au long de l'année et en direction de tous les publics.

Statut juridique et modèle économique : En 2018, face aux difficultés financières croissantes de l'association en charge du Festival, une société publique locale Chorégies d'Orange a été créée à l'initiative de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, du département de Vaucluse et de la ville d'Orange. Ce changement de statut a permis le sauvetage du Festival.

Toutefois, conscient des limites du statuts de SPL, les actionnaires et l'Etat ont convenu de développer le festival en créant à court terme un Etablissement Public de Coopération Culturelle. L'aboutissement de cette transformation constitue un enjeu fort du festival.

Disposant d'un financement public stable (Région, Etat, département de Vaucluse et Ville d'Orange), le Festival détient un budget annuel d'environ 3,4 M€ et emploie une équipe permanente de 7 salariés.

Ses ressources sont constituées pour 52% de recettes publiques et pour 48% de recettes liées à l'activité (billetterie et produits divers).

MISSIONS

La Directrice ou Le Directeur est placé(e) sous l'autorité directe du Président directeur général de la SPL et suit les directives définies par le Conseil d'Administration.

Il ou elle assume la responsabilité générale de la conduite de l'établissement dans toutes ses dimensions stratégique, artistique, financière et managériale et notamment :

- propose au conseil d'administration la politique générale et artistique de la structure et la met en oeuvre;
- établit une programmation variée et équilibrée, attentive aux équilibres financiers, pour la saison en cours et les 2 années suivantes, en respectant les orientations indiquées par le conseil d'administration ;
- pilote les budgets dans une attention constante aux équilibres financiers, et garantit la bonne gestion administrative et financière, dans le cadre d'un dialogue de gestion régulier avec la gouvernance
- assure le management de l'établissement, anime et fédère les équipes permanente et intermittente
- consolide le modèle économique, développe les ressources propres et les coproductions, en renforçant l'ancrage territorial avec les opérateurs culturels
- déploie les actions de démocratisation, d'éducation artistique et culturelle, la conquête de nouveaux publics, les partenariats médias, les captations TV/radio
- garantit la mise en œuvre de la politique de responsabilité sociétale de l'association.
- prépare la transition de la SPL vers l'EPCC

PROFIL

La future Directrice ou le futur Directeur des Chorégies devra incarner une vision artistique forte, ouverte sur les enjeux contemporains de la création, de la transition écologique et des droits culturels.

1. Un profil artistique d'excellence

- Manager culturel confirmé ayant une capacité à concevoir des formats novateurs; l'expérience de la direction d'établissement culturel ou de festival d'envergure serait appréciée.
- Sensibilité affirmée pour les répertoires lyriques, mais également pour d'autres disciplines du spectacle vivant avec une ouverture sur les nouvelles formes scéniques ;

2. Une vision stratégique, territoriale et internationale

- Maîtrise des enjeux territoriaux liés à l'ancrage local du Festival
- Réseau dans le champ lyrique et musical, permettant une programmation d'excellence, des co-productions et des partenariats au-delà de la région ;
- Sensibilité aux enjeux de développement durable, de responsabilité sociétale ;

3. Des compétences managériales et de gouvernance avérées

- Capacité à conforter le modèle économique de la structure dans un contexte économique contraint, à imaginer des formes de production financièrement maîtrisées et à optimiser les recettes propres (billetterie, coproductions)
- Leadership reconnu, sens du dialogue et de la concertation, dans le respect des équilibres budgétaires et artistiques

- Connaissance de l'environnement juridique public dans une perspective de transformation de la SPL en EPCC.
- La recherche de mécénat deviendra une priorité dès la création de l'EPCC.

CONDITIONS

Contrat en CDI, catégorie cadre dirigeant.

Rémunération selon convention collective des entreprises artistiques et culturelles.

Le poste requiert un travail à temps plein. Le poste est basé à Orange et le télétravail sera autorisé selon conditions à déterminer.

Dans le cas d'un transfert d'activité de la SPL vers le futur EPCC, il sera proposé au directeur de la SPL, le poste de directeur de l'EPCC dans le cadre d'un CDD de droit public de trois ans, conformément aux statuts de l'EPCC.

PROCESSUS DE RECRUTEMENT

CV et lettre de motivation (précisant date de disponibilité et prétentions salariales) à adresser au format pdf au plus tard le 27 février 2026, par voie électronique, à l'adresse e-mail suivante richard.galy@choregies.com

Les candidats pré-sélectionnés devront rendre une note d'intention présentant leur projet artistique et managérial fin avril 2026 et seront auditionnés par un jury courant mai 2026. La prise de poste aura lieu en septembre 2026